



AVIS DE RESULTAT DE MARCHE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom	Ville de La Crau
Adresse	Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU
Point(s) de contact	Monsieur le Maire
Coordonnées	Tél. : 04.94.01.56.80 - Fax. : 04.94.01.56.83
Profil d'acheteur	http://lacrau.marcoweb.fr
Type de pouvoir adjudicateur	Collectivité territoriale

OBJET DU MARCHE

Intitulé du marché	Services de location et maintenance de photocopieuses pour les écoles
Type de marché	Marché public de fournitures courantes et services
Lieu(x) d'exécution	Ville de La Crau
Classification CPV	5031322004 - 702000003

PROCEDURE

Type de procédure	Procédure adaptée ouverte passée en application de l'article 28
Allotissement	non
Critères d'attribution retenus	1-Prix de la location 35% 2-Coût de la copie 25% 3-Performances et caractéristiques techniques des matériels 20% 4-Qualité de la maintenance préventive et curative (délai d'intervention, fréquence de passage, modalités de remplacement des appareil défectueux, disponibilités etc...) 10% 5-Délai de livraison des consommables 10%

ATTRIBUTION

Nombre d'offres reçues

4

Date d'attribution

01/10/2013

Nom et adresse du titulaire

1 PACTE LITTORAL - 1041 avenue de Draguignan - 83077 TOULON CDX 9

Montant final du marché ou du lot attribué

Coût de la copie : 0,0035 € ht - Loyer mensuel 48,00 € ht par photocopieur

Numéro du contrat

2013PA14

Sous-traitance déclarée

non

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon

5, rue Racine - BP 40510

83041 TOULON CEDEX 9

Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89

E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date de publication du présent avis

15/10/2013

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : marchepublic@villedelacrau.fr

N.B. : En cas de contestation, nous vous rappelons que le présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours de pleine juridiction du type « Société Tropic Travaux Signalisation » (Décision du Conseil d'Etat du 16/07/2007, Assemblée, requête n° 291545) auprès du tribunal administratif compétent.